



# FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRENEES-ATLANTIQUES

MAISON DE LA NATURE - 12, bd HAUTERIVE - 64000 PAU - TELEPHONE 05 59 84 31 55 - TELECOPIE 05 59 84 14 36  
Président, Philippe ETCHEVESTE - Email : [fdc64@chasseurdefrance.com](mailto:fdc64@chasseurdefrance.com) - Site internet : [www.chasseurs64.com](http://www.chasseurs64.com)

**A l'attention des candidats à l'examen  
du Permis de chasser**

## **Objet : Examen du permis de chasser**

Vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription à l'examen du permis de chasser.

L'examen du permis de chasser est une **épreuve unique** composée en premier lieu des exercices pratiques, suivis des questions théoriques. Il est noté sur **31 points**, le candidat devant obtenir la **note minimale de 25 points**, en ayant correctement répondu à la question éliminatoire de la partie théorique (10 questions) et sans avoir eu de comportement éliminatoire aux exercices pratiques.

## **Déroulement de la session de formation et d'examen :**

- Vous serez convoqué par la **Fédération des Chasseurs** une journée entière à Biron **pour la formation** : révision de quelques questions théoriques en accès libre-service et formation pratique sur le parcours.
- La semaine suivante vous reviendrez à Biron pour l'examen, **la convocation vous ayant été envoyée par l'OFB (Office Français de la Biodiversité)** une quinzaine de jours avant la date.

## **Avant la journée de formation il est OBLIGATOIRE :**

- **de se préparer aux questions théoriques** : nous mettons à la disposition des candidats soit le livre, soit le DVD permettant d'étudier l'ensemble des questions susceptibles d'être posées lors de l'examen (414 au total)
- **de se préparer aux exercices pratiques** : vous devrez avoir obligatoirement visionné avant la journée de formation le DVD intitulé « L'examen du permis de chasser, les exercices pratiques et la sécurité à la chasse »

Ce matériel pédagogique vous sera prêté contre un chèque de caution, que nous n'encaissons pas et que nous vous restituons le jour de l'examen en échange du matériel rendu.

Vous pourrez également réviser les questions théoriques sur le site internet de la Fédération Nationale des Chasseurs : [www.chasseurdefrance.com](http://www.chasseurdefrance.com), onglet Permis de chasser et **rubrique « S'entraîner au permis »**.



**Aucune inscription ne sera enregistrée sans un chèque de caution  
pour le matériel pédagogique**

Nous joignons à ce courrier le planning des prochaines sessions du permis de chasser afin que vous puissiez choisir celle qui vous convient (dans la limite des places disponibles).

Vous trouverez ci-dessous un coupon réponse à nous retourner, accompagné du chèque de caution (libellé à l'ordre de la FDC 64).

Vous voudrez bien nous adresser votre dossier d'inscription complet ainsi que votre chèque de caution : **aucun matériel ne sera envoyé avant la réception du dossier complet.**

**Vous n'oublierez pas de préciser sur le coupon réponse à quelle session vous voulez être convoqué.** A défaut de réponse sur ce point vous serez convoqué à la prochaine session (dans la limite des places disponibles).

Dans l'attente de ces informations, nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.

Fanny HAGET



Examen permis de chasser

**Coupon OBLIGATOIRE à découper et à retourner à la  
Fédération des Chasseurs – 12 Bld Hauterive – 64000 PAU  
Accompagné de votre chèque de caution**

✂-----

Nom et Prénom du candidat : .....

Téléphone du candidat (obligatoire) : .....

➤ Je souhaite qu'on me prête :

1 Manuel théorique + 1 DVD Pratique : 35 €

Ou

1 DVD théorique + 1 DVD Pratique : 40 €

Je joins un chèque de : ..... € à l'ordre de la FDC 64 (caution qui sera rendue le jour de l'examen en même temps que la restitution du matériel par le candidat).

➤ Je souhaite m'inscrire à la session N°.....

## IMPORTANT !

Avant de remplir votre dossier d'inscription merci de lire ces quelques consignes pour éviter tout rejet de votre dossier.

► Les 2 photos d'identité doivent être **au format 35x45mm, en couleur et le visage doit être en gros plan** (idem photos pour carte d'identité). Les photos doivent **dater de moins de 6 mois et être identiques.** Les photos du collège et lycée ne sont pas acceptées.

► Le certificat médical doit obligatoirement être complété par le médecin **sur le verso du formulaire**. Il doit comporter le numéro d'identifiant RPPS ou le numéro de référence ADELI + **le tampon et la signature du médecin**. Si un médecin en remplace un autre, il doit s'identifier comme tel.  
Aucun certificat médical sur papier libre ne sera accepté.

► Dans le cas d'une photocopie de la carte d'identité : joindre la **photocopie du recto et du verso de la carte.**

► Pour les candidats âgés de 16 à 25 ans : ne pas oublier de **joindre le document relatif aux obligations du service national :**

- de 16 à 18 ans : une attestation de recensement
- de 18 à 25 ans : le certificat de participation à la « journée défense et citoyenneté » (anciennement « journée d'appel de préparation à la défense »).

► Pour les candidats mineurs : ne pas oublier de faire **compléter et signer le cadre en bas du recto par le représentant légal.**

► Etablir un seul chèque de :

- 46 € pour les majeurs
- 31 € pour les mineurs

à l'ordre de l'Agent comptable de l'OFB (Office Français de la Biodiversité)

**Le paiement par mandat-cash de la Poste n'est pas accepté.**



N° 13945\*05

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN ET DE DELIVRANCE DU PERMIS DE CHASSER

Agrafez ici vos photos d'identité

sans les détacher l'une de l'autre et

après avoir porté vos nom et prénoms au dos

(pas d'agrafe sur le visage)

A compléter par la FDC / FIC / OFB :

- Inscription à l'examen unique
Réinscription à l'examen unique

Code du service national articles L.113-4 et L.114-6
Code de l'Environnement articles L.423-2, L.423-5 à L.423-11, L.423-25, R.423-2 à R.423-11 et R. 423-25
Arrêté du 7 octobre 2013 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser
Arrêté du 29 janvier 2020 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser en Guyane

Votre demande doit être déposée à la Fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs de votre choix, (à l'OFB pour les examens organisés en Guyane) qui la transmet à l'Office français de la biodiversité.

Votre demande doit être accompagnée :

- de la photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité
de deux photographies d'identité normalisées (format 35 x 45 mm et de préférence en couleur) récentes (datant de moins de 6 mois) et identiques
du certificat médical
des documents ci-après relatifs aux obligations du service national
si vous êtes mineur(e) ou majeur(e) en tutelle, de l'autorisation de votre représentant légal
de la déclaration sur l'honneur
à l'exception des demandes en Guyane, d'un chèque bancaire ou postal

VOTRE IDENTITE

Madame Monsieur (\*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for personal information: nom de naissance, nom d'usage, prénoms, date de naissance, ville de naissance, adresse, commune, nationalité, téléphone, adresse électronique.

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance

Je demande mon inscription à l'examen et la délivrance du permis de chasser. Je déclare sur l'honneur qu'aucune des causes d'incapacité ou d'interdiction pouvant faire obstacle à l'inscription ou à la délivrance du permis de chasser, figurant au dos de la présente demande, ne m'est applicable.

Fait à :

le :

Portez votre signature (le candidat) dans le cadre ci-contre (en veillant à ne pas dépasser le cadre) :

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE VOTRE REPRESENTANT LEGAL

dans le cas où vous êtes mineur(e) : Père Mère Tuteur (\*)
dans le cas où vous êtes majeur(e) en tutelle : Juge des contentieux de la protection (\*)

(\*) Cochez la case qui vous concerne

Madame Monsieur (\*) Cochez la case qui vous concerne

Form fields for legal representative information: nom de naissance, nom d'usage, prénoms.

J'autorise le candidat désigné ci-dessus dans le cadre « identité » à s'inscrire à l'examen et à demander la délivrance du permis de chasser.

Fait à Signature du représentant légal : (et cachet du tribunal si majeur en tutelle)

le :

(1) : Nom d'usage : nom de l'époux(se), veuf(ve), divorcé(e), nom de l'autre parent accolé au nom de naissance
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire.
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de l'Office français de la biodiversité

